Docusign Envelope ID: 21A38D99-8BC5-41F7-96D0-33C640FE9D5B

ABARCO MANAGEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 255 180 €
Siège social : 9 rue des Salamandres - 44350 GUERANDE
881 885 024 RCS SAINT NAZAIRE

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 23 OCTOBRE 2025

LES SOUSSIGNES

1. **Monsieur Nicolas JAMET**, né le 25 septembre 1964, à GUERANDE (44), de nationalité française, demeurant 14 quai Saint Jacques - 44420 LA TURBALLE,

2. **Madame Manon JAMET**, née le 8 septembre 1994, à SAINT-NAZAIRE (44), de nationalité française, demeurant 5 route de Bouée - 44260 SAVENAY,

Et

3. **Madame Mélodie JAMET**, née le 4 janvier 1992, à SAINT-NAZAIRE (44), de nationalité française, demeurant 6 route du Ménis - 16130 SAINT-FORT-SUR-LE-NÉ,

APRÈS AVOIR EXPOSÉ

1- Qu'ils sont seuls associés de la société par actions simplifiée dénommée « ABARCO MANAGEMENT », dont le siège social est situé 9 rue des Salamandres - 44350 GUERANDE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 881 885 024, et dont le capital social de 255 180 € est divisé en 255 180 actions de même valeur (ci-après la « **Société** »).

2- Que l'article 19.1 des statuts de la Société prévoit que les décisions collectives des associés peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte.

3- Qu'il est envisagé de nommer Madame Manon JAMET en qualité de Directeur général de la Société.

ONT PRIS LES DÉCISIONS QUI SUIVENT, RELATIVES :

- à la nomination d'un Directeur général de la Société,
- aux pouvoirs à donner en vue de l'accomplissement des formalités,
- à la signature électronique.

PREMIERE DECISION

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer pour une durée indéterminée avec effet à compter du 1er octobre 2025 :

- **Madame Manon JAMET**, née le 8 septembre 1994, à SAINT-NAZAIRE (44), de nationalité française, demeurant 5 route de Bouée - 44260 SAVENAY, en qualité de Directeur général de la Société. Elle aura les mêmes pouvoirs que le Président de la Société.

Docusign Envelope ID: 21A38D99-8BC5-41F7-96D0-33C640FE9D5B

Madame Manon JAMET accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare n'être frappée d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions.

DEUXIEME DECISION

Les associés donnent, à l'unanimité, tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

TROISIEME DECISION

De convention expresse valant convention sur la preuve, Monsieur Nicolas JAMET, Madame Manon JAMET et Madame Mélodie JAMET ont décidé de signer électroniquement le présent acte, au moyen du service de signature électronique fourni par la société DocuSign. Ils reconnaissent à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et ils confèrent date certaine à celle attribuée à la signature du présent acte par le service DocuSign.

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations d'associés tenu au siège social.

Monsieur Nicolas JAMET

Le 23 octobre 2025

Signé par :
Nicolas JAMET
16259E698AAE4C1...

Madame Manon JAMET

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général de la Société »

Le 23 octobre 2025

Signé par :
C6FC1897373E459...

Madame Mélodie JAMET

Le 23 octobre 2025

Signé par :
8B3962DEF28F4A6...